amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

DÉLIBÉRATION n° 2026/03/03-02-CGF

Rapport d'activité 2025 de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université

Le **Conseil de gestion de la Fondation universitaire amU**, en sa séance du 03 mars 2026, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de ladite Fondation,

Vu *le Code de l'éducation, notamment en ses articles L. 719-12 et R. 719-194 à R. 719-205,*
Vu *les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,*
Vu *les statuts de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université,*

Considérant *les éléments de bilan consolidés relatifs à l'activité de la Fondation sur l'année civile 2025,*

Après en avoir délibéré,

Article unique :
APPROUVE le rapport d'activité de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université pour l'année civile 2025, tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Jardin du Pharo ,58, Boulevard Charles Livon , 13284 Marseille cedex 07, France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

amU Fondation
Aix Marseille Université

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE amU

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nombre de membres statutaires : 14
Nombre de membres en exercice : 12
Quorum : 7
Nombre de membres présents ou représentés : 11

Fait à Marseille, le 03 mars 2026,

M. Romain LAFFONT
Vice-président de la Fondation
Universitaire Aix-Marseille Université

Jardin du Pharo ,58, Boulevard Charles Livon . 13284 Marseille cedex 07. France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 . Fax : +33 (0)4 91 31 31 36

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

FONDATION AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ

Catalyseur et accélérateur de nos missions fondamentales au service de notre territoire et de notre jeunesse, la Fondation amU représente une opportunité unique de conforter et renforcer les liens d'amU avec le monde socioéconomique. Le soutien, de manière concrète, via le mécénat, de tous les projets qui font la richesse de notre communauté, est une ambition partagée avec les partenaires qui nous accompagnent dans cette aventure pour une université innovante, inclusive et solidaire.
Avec vous, demain, au cœur du territoire, continuons d'explorer pour faire société.

Eric Berton, président de la Fondation Aix-Marseille université

document de travail

Chiffres clés et indicateurs 2025

- **5** projets soutenus ou accompagnés
- **110k€** de fonds privés levés pour accompagner ces projets dont **5k€** de mécénat de compétences
- **3** chaires de recherche accompagnées
- **25** accords-cadres et 14 suivis des partenariats

1-La Fondation amU

La Fondation Aix-Marseille Université (Fondation amU) est née de la volonté de renforcer les liens entre le monde académique, les acteurs socio-économiques et les institutions du territoire. Fondée sur les valeurs d'engagement, de solidarité et d'ouverture, elle s'attache à soutenir les grandes missions de l'université *: former, explorer, innover, s'engager.*

Dans un contexte de transformation profonde de l'enseignement supérieur, où les enjeux de réussite étudiante, de transition écologique, d'innovation scientifique et de solidarité deviennent plus pressants, la Fondation amU affirme une ambition claire : contribuer, par la mobilisation du mécénat privé et l'implication de ses partenaires, à faire d'Aix-Marseille Université un moteur du progrès social, scientifique et territorial. Elle incarne également le vecteur privilégié de la relation partenariale de l'université, en structurant et en portant les coopérations avec les acteurs socio-économiques. À ce titre, elle se positionne comme une porte d'entrée pour les partenaires désireux de s'associer aux ambitions et aux projets d'AMU.

Sa raison d'être – **Soutenir la recherche et la jeunesse pour faire société** – oriente l'ensemble de ses actions. À travers trois grands axes d'intervention, la Fondation agit pour renforcer l'impact de l'université sur son territoire et au-delà :

1. Soutenir la réussite étudiante
2. Soutenir une recherche à impact
3. Soutenir le développement de campus durables et solidaires

La Fondation est administrée par un conseil de gestion de 14 membres.

document de travail

2-2025 Année de lancement de la fondation amU

L'année 2025 constitue une année de lancement et amorçage des projets, marquée par une phase structurante et stratégique pour la Fondation amU. Les actions menées ont permis de dresser une feuille de route pour les 3 prochaines années, de consolider le cadre administratif, juridique et financier et de développer les outils de communication et d'initier les premiers projets soutenus.

En 2025, le conseil de gestion a été constitué et installé. Il joue un rôle central dans l'orientation stratégique et la validation des projets soutenus. Cette étape marque une avancée majeure dans la mise en œuvre concrète de l'instance délibérative de la Fondation.

Membres du conseil de gestion 2025

Président de la fondation	BERTON	Eric
Vice-Président Fondation	LAFFONT	Romain
Vice-président étudiant	ACQUATELLA	Quentin
Représentant des personnels enseignants élus en collège A ou B au CA	PERRIER	Jean Baptiste
Représentant des personnels enseignants élus en collège A ou B à la CFVU	SAINT JONSSON	Anais
Représentant des personnels administratifs élu au CA	MAILLE	Laure
Représentant des personnels administratifs élu à la CFVU	MIRTILLO	Christiane
Fondateur 1 AMU	BRANDT POMARES	Pascale
Fondateur 2 Cercle amU entreprises	JAUSSAUD	Jean Baptiste
Personnalités qualifiées	OULLIER	Olivier
Personnalités qualifiées	METZGER	Antoine
Personnalités qualifiées	DE LOMBARES	Emilie
Donateur 1	LOPES GIL	Leonor
Donateur 2	VERAN	Olivia

Au cours de l'exercice, dans le cadre de ses missions statutaires le Conseil de gestion a notamment :

- Défini les critères d'éligibilité des projets à financer ;
- Étudié et voté les premières demandes de financement ;
- Validé la feuille de route 2025-2028 ;
- Voté le budget ;
- Décidé du pourcentage des frais de gestion.

document de travail

2.1 Construction de la Feuille de route 2025-2028 :

Construite avec l'ensemble des parties prenantes de la fondation, cette feuille de route a pour objectif d'affirmer les priorités stratégiques de la Fondation pour les années à venir, dans un cadre clair. Elle formalise les engagements de la Fondation et définit un cap d'action cohérent avec les attentes du territoire et les besoins de l'université et des partenaires extérieurs.

Pour la période 2025–2028 et afin de traduire sa raison d'être en actions concrètes, la Fondation déploie une feuille de route autour de trois axes structurants. Pour chacun de ces axes, sont précisés : les enjeux identifiés avec les parties prenantes, les grands champs d'action, et deux projets prioritaires à fort impact.

Dans une logique de pilotage stratégique, chaque projet sera progressivement associé à des indicateurs d'impact. Ceux-ci seront définis à partir d'une analyse de l'existant en concertation avec les partenaires. Ce cadre d'évaluation vise à renforcer la lisibilité, la cohérence et l'efficacité de l'action de la Fondation.

À l'horizon 2028, la Fondation vise à mobiliser 8 millions d'euros pour amplifier son impact et renforcer son rôle de levier au service de l'université et de son territoire.

Sa feuille de route 2025–2028 s'organise autour de trois grands axes d'action :

1. **Soutenir la réussite étudiante**, en agissant sur la réussite académique, l'insertion professionnelle, l'entrepreneuriat étudiant et le développement du réseau alumni. Deux projets prioritaires guideront l'action : un programme de bourses pour les étudiants les plus méritants, et le déploiement d'un programme de mentorat impliquant alumni et professionnels du territoire.
2. **Soutenir une recherche à impact**, en améliorant les conditions de travail des chercheurs et en stimulant les coopérations avec le monde socio-économique. La Fondation soutiendra notamment des dispositifs d'accueil pour les chercheurs en transition ou en situation de fragilité, et encouragera la création de chaires partenariales sur des enjeux stratégiques.
3. **Développer des campus durables et solidaires**, en contribuant à l'amélioration du cadre de vie universitaire et à l'ouverture de l'université sur la cité. Deux priorités guideront cette ambition : la rénovation énergétique de bâtiments universitaires, et l'expansion des Maisons de l'étudiant, espaces hybrides dédiés à la vie étudiante, aux services de proximité et aux partenariats locaux.

Ces projets prioritaires constituent les leviers majeurs du prochain cycle stratégique, sans recouvrir l'ensemble des champs d'action de la Fondation.

La stratégie de la Fondation s'accompagne d'un renforcement de sa gouvernance, d'un programme de reconnaissance des mécènes et d'une animation active de ses réseaux, pour bâtir une dynamique collective durable et engagée.

document de travail

Pour garantir la lisibilité, l'efficacité et la transparence de son action, la Fondation Aix-Marseille Université souhaite se doter d'un cadre de suivi structuré. Ce cadre vise à mesurer concrètement la contribution de la Fondation à la réussite étudiante, à la recherche à impact, et au développement de campus durables et solidaires. Il repose sur deux niveaux de lecture complémentaires :

- **Des indicateurs globaux** permettant d'apprécier l'ampleur de l'action de la Fondation dans son ensemble.
- **Des indicateurs spécifiques** pour chaque projet prioritaire seront identifiés lors de groupes de travail dédiés, afin de suivre les dynamiques propres à chaque axe.

Ces indicateurs seront précisés, enrichis et suivis dans la durée, en concertation avec les partenaires académiques et socio-économiques. Ils constituent un outil au service du pilotage stratégique et de l'évaluation de notre impact.

2.2 Organisation de la fondation & mise en place des procédures internes de la fondation :

- Organisation administrative de la fondation :

Une réorganisation administrative a été conduite afin de transférer certaines activités de la Direction du partenariat avec le monde socioéconomique (DPMSE) vers la Fondation amU. Ce processus a permis de clarifier les rôles et responsabilité de chacun pour une meilleure lisibilité des missions cœur de la Fondation (mécénat et relation partenariale) et des projets qu'elle abrite (Entrepreneuriat étudiant et Alumni). Ce découpage permet sur le plus long terme d'accueillir d'autres projets abrités en sanctuarisant toutefois l'activité et les missions principales d'une Fondation. L'organigramme de la fondation validé dans les instances de l'université est donné en annexe 1.

- Procédures financières et juridiques :

Un travail approfondi de structuration a été réalisé afin de sécuriser le fonctionnement de la Fondation. Les principales actions ont consisté à :

- Élaborer et formaliser les procédures financières (création des lignes budgétaires, circuit des dons, établissement du budget, engagement des dépenses, suivi comptable).
- Définir un cadre juridique conforme aux obligations réglementaires concernant les conventionnements de dons quels qu'ils soient
- Mettre en place des outils de contrôle et de traçabilité garantissant la transparence et le suivi des dons (plateforme entre autres)

document de travail

Ces démarches constituent un socle essentiel pour assurer le suivi financier et permettre à la Fondation d'adopter des procédures en cohérence avec ses parties prenantes (DAF, DAJI, Agence comptable, donateurs)

- **Développement des outils de communication**

Plusieurs supports ont été créés afin de renforcer l'identité et la visibilité de la Fondation amU :

- Création du logo,
- Conception d'une brochure institutionnelle,
- Mise en ligne d'une page web dédiée.

Ces outils contribuent à structurer l'image de la Fondation et à améliorer sa visibilité auprès des partenaires et donateurs.

- **Lancement de la plateforme de dons**

Une plateforme de dons a été développée et mise en ligne afin de faciliter la collecte de fonds.

Cet outil permet :

- Une contribution simplifiée et sécurisée,
- Une meilleure visibilité des projets soutenus,
- Un suivi transparent des campagnes.

Le lancement de cette plateforme constitue une étape déterminante dans la stratégie de développement des ressources.

- **Accueil des projets abrités (Entrepreneuriat étudiant et Alumni)**

L'organisation a procédé à l'accueil et à l'accompagnement des premiers projets abrités.

Cette démarche comprend :

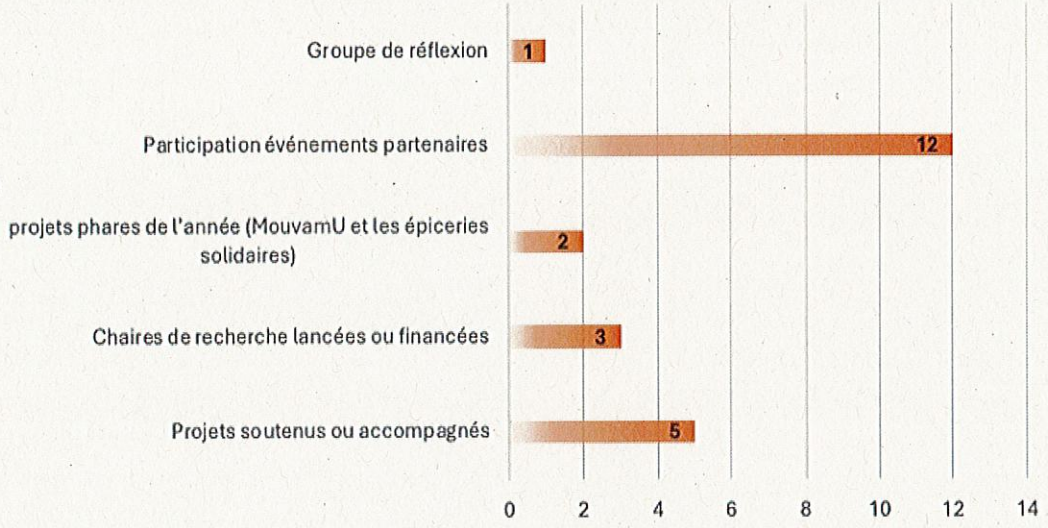
- L'intégration administrative des projets,
- Des liens réguliers entre les équipes sur les actions menées.

Ce modèle organisationnel garantit un cadre clair des rôles et missions de chacun.

document de travail

2.3 Actions spécifiques de la fondation

La synthèse des indicateurs d'impact institutionnels 2025 sont présentés ci-dessous. Dans un contexte de structuration administrative, ces premiers indicateurs montrent clairement la dynamique engagée dans le soutien de projet et actions de rayonnement de l'université.



- Relation partenariale amU-partenaires socioéconomiques

La dynamique partenariale s'est poursuivie avec la signature de **7 accords-cadres supplémentaires**, témoignant du renforcement et de l'élargissement des collaborations avec les acteurs du territoire. En parallèle, **14 comités de pilotage** se sont tenus, garantissant un suivi rigoureux des projets, une gouvernance structurée et une mise en œuvre efficace des orientations stratégiques.

- Soutien de projets

En 2025 pour son lancement la Fondation a soutenu ou accompagné 5 projets, contribuant activement à leurs objectifs de développement.

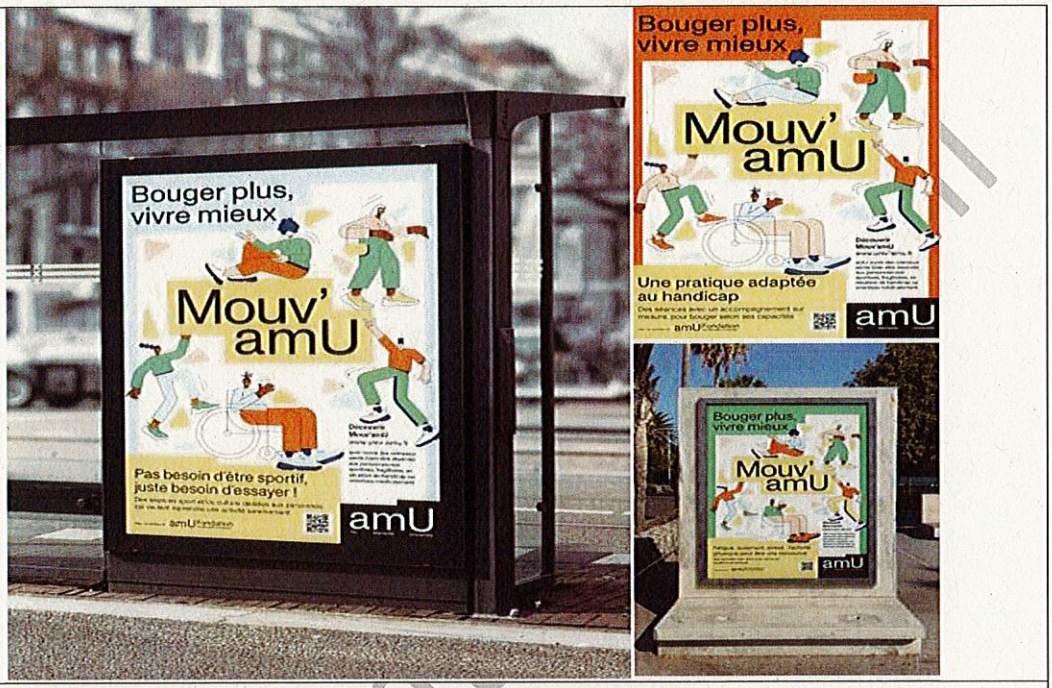
Diversilia : Projet en faveur de l'interculturel et de l'inclusion

MouvamU : Mise en œuvre d'un dispositif Sport-Santé-Bien-être pour prévenir, accompagner et améliorer la condition physique et mentale des étudiants et personnels ;

document

Epicerie Solidaire : 2 projets pour le fonctionnement des AGORAé, l'achat des denrées alimentaires, l'achat de mobilier, le transport des bénévoles et des denrées et les différentes communications.

Action en faveur des étudiants en situation de précarité : Distribution de colis de Noël



Projet soutenu MouvamU



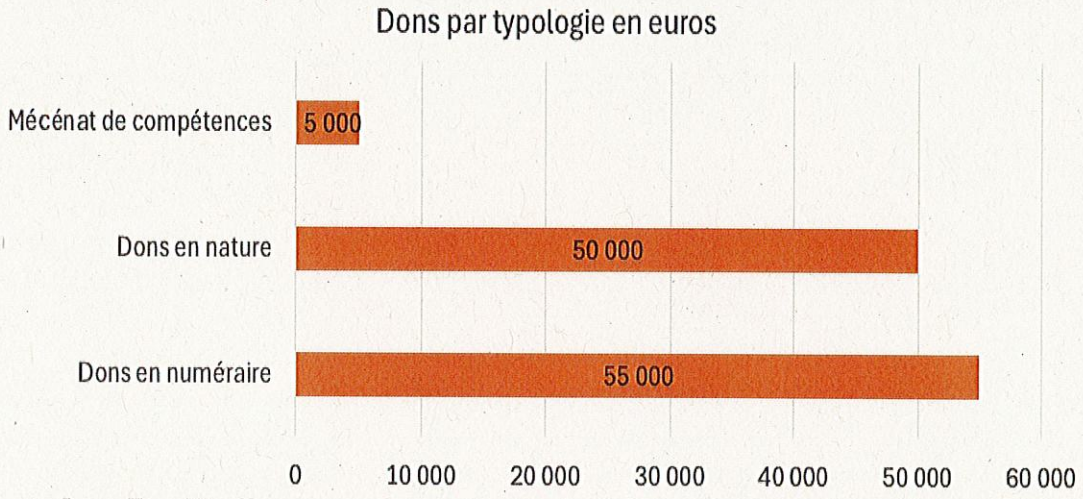
Projet soutenu Epicerie Solidaire

- Dons et mécénat :

Le montant total des contributions, incluant les valorisations, s'élève à **110 000 € pour 2025**.

Le mécénat de compétences, valorisé à **5 000 €**, illustre l'engagement humain aux côtés des soutiens financiers et matériels. Les dons en nature (don d'ordinateurs par exemple) représentent 45% des contributions. Les dons numéraires à hauteur de 55k€ représentent 55% des contributions.

Cette répartition met en évidence la complémentarité des leviers mobilisés relative aux différentes sources de dons. Un travail important reste à faire pour faire connaître le mécénat de compétences auprès de la communauté universitaire mais également auprès des futurs mécènes.



- **Constitution d'un Groupe de réflexion sur les chaires partenariales/mécénales**

Un groupe de travail dédié à la réflexion sur le développement des chaires portées par la Fondation amU a été constitué. Cette dynamique prépare le développement futur de projets structurants à forte valeur académique et sociétale.

Ses travaux ont porté sur :

- La définition du cadre stratégique des chaires,

- La procédure de création et de suivi d'une chaire,
- La valorisation des chaires auprès des partenaires du monde socioéconomique,
- La promotion auprès des enseignants-chercheurs.

En parallèle de ce travail prospectif, durant l'année 2025, la fondation a accompagné le lancement ou le financement de **3 chaires de recherche**.

- Actions de communication au sein d'amU

Une attention particulière a été portée à la communication interne à travers :

- L'organisation de rendez-vous réguliers auprès des directions des composantes (14),
- Des réunions de coordination avec les directions et services amU (4),
- Des interventions de présentation et d'information en réunion de gouvernance, au sein des instituts et de la Fondation AMIDEX (3)
- Des visioconférences à destination des associations étudiantes (2)

Ces actions ont favorisé la cohésion, la circulation de l'information et l'appropriation des projets par les différentes parties prenantes en interne.

document de travail

3- Conclusion et perspectives

L'année 2025 a été consacrée à l'amorçage des actions de la fondation : structuration, mise en place de procédures organisationnelles, lancement des premières actions concrètes. Les bases étant désormais consolidées, la Fondation dispose désormais des outils nécessaires pour poursuivre son développement dans un cadre stable et en cohérence avec ses missions.

En 2026, dans le cadre des actions prioritaires de la feuille de route 25-28, la fondation s'engage dans une phase de développement centrée autour de 3 axes :

- L'amplification de la collecte de fonds,
- Le déploiement de nouvelles chaires,
- Le développement de partenariats stratégiques.

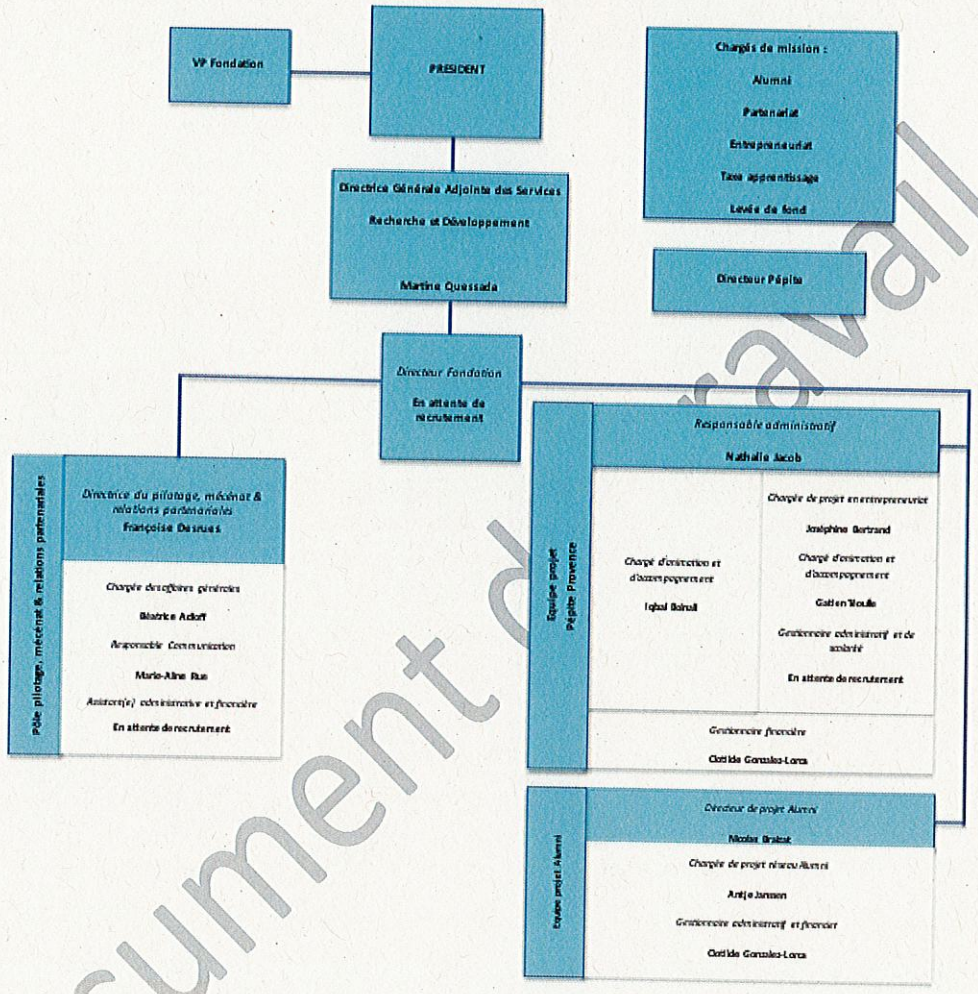
Pour soutenir ces axes, des groupes de travail sur la mise en place de mentorat via les Alumni, la reconnaissance des mécènes, les bourses et la déontologie des dons seront notamment mis en place dès le premier semestre 2026. Ils réuniront les différentes parties prenantes de la Fondation amU (membres du conseil de gestion, représentants du monde socioéconomique, communauté universitaire).

En 2026 la fondation déploiera également sa stratégie de mécénat avec une première phase (semestre 1 2026) de planification et sensibilisation qui posera les bases de la stratégie de mécénat avec en particulier l'analyse des besoins prioritaires de l'institution, la définition des objectifs, l'élaboration d'un plan de mécénat structuré ainsi que l'identification et le ciblage des donateurs et donatrices potentiels. Des actions de sensibilisation seront également menées afin de faire connaître les projets et de mobiliser les parties prenantes internes et externes autour de la démarche. Cette phase sera suivie du lancement de la première campagne de mécénat (semestre 2 2026) qui marquera le passage à l'action avec le déploiement opérationnel d'une première campagne. Elle inclura la promotion auprès des publics ciblés, la sollicitation des partenaires et mécènes potentiels. La mise en place des premiers ateliers réguliers d'information au sein d'amU et à l'extérieur interviendra au semestre 2 de l'année 2026.

document de travail

Annexe 1

Organigramme de la Fondation amU 2026



document de travail